

Année académique 2018 - 2019

Catégorie Sociale

Bachelier: assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 45 Fax: +32 (0) 65 40 41 55 Mail: social.mons@helha.be

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 20 22 80 Fax: +32 (0) 71 20 22 85 Mail: social.montignies@helha.be

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 20 22 80 Fax: +32 (0) 71 20 22 85 Mail: social.montignies@helha.be

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél: +32 (0) 10 48 29 63 Fax: Mail: social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Sciences médico-sociales							
Code	SOAS1B09AS	Caractère	Obligatoire				
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2				
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	ponsables et des Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be)						
Coefficient de pondération		40					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à sensibiliser les étudiants au fait que la santé, dans toutes ses dimensions, est un élément majeur à prendre en compte dans l'approche des situations sociales.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour le soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE
 - 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- Compétence 2 INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL
 - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
- Compétence 4 IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN

COMPRENDRE LES ENJEUX

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- Compétence 5 Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Comprendre comment les contextes sociétaux et le système des soins de santé sont générateurs d'inégalités sociales.
- II. Comprendre l'impact de la santé sur les personnes et les communautés.
- III. Identifier la place et le rôle de l'assistant social dans des problématiques liées à la santé.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B09ASA Sciences médico-sociales

48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B09ASA Sciences médico-sociales

4

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de $4/60~\mathrm{du}$ Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).



Année académique 2018-2019

Catégorie Sociale

Bachelier: assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél: +32 (0) 10 48 29 63 Fax: Mail: social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sciences médico-sociales							
Code	11_SOAS1B09ASA	Caractère	Obligatoire				
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2				
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h				
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Catherine JACQUET (anne-catherine.jacquet@helha.be)						
Coefficient de pondération		40					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage sensibilise les étudiant-e-s à la complexité des notions de santé/maladie pour leur permettre de prendre une place personnelle et professionnelle dans un système de soins de santé qui génère des inégalités.

Ce faisant, elle vise essentiellement les cinq objectifs suivants :

- Faire acquérir des connaissances de base concernant les principaux problèmes médico-sociaux auxquels sont confrontées les populations concernées par le travail social.
- Apprendre à analyser les problématiques de santé en rapport avec une approche globale des situations.
- Situer les principaux acteurs du champ de la prévention et des soins de santé avec lesquels un assistant social aura à collaborer.
- S'interroger sur son propre rapport à la santé, à la maladie, aux institutions médico-sociales, aux professionnels de la santé.
- S'ouvrir à la compréhension des représentations qu'en ont d'autres populations au vu de leurs conditions de vie, leur culture et leur trajectoire personnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

Niveau de connaissance :

- Décrire les concepts importants de l'ensemble de la matière
- Définir les mots-clés utilisés dans le cours
- Relier le concept « santé » aux différentes approches vues au cours (historique, épidémiologique, psychologique, médicale, sociale)
- Reconnaître les représentations, stéréotypes, discriminations dans le domaine de la santé
- Connaître le fonctionnement du système de soins en Belgique, ses acteurs et les inégalités sociales qu'il peut générer

Niveau d'application :

· Situer la place de l'assistant social dans son rapport aux différentes pathologies abordées

Niveau d'analyse :

- Examiner le concept « santé » dans sa globalité à travers différentes approches (historique, épidémiologique, sociale, psychologique, médicale)
- Analyser une maladie chronique d'un point de vue médical, psychologique, social et spirituel et situer la place de l'assistant social

Niveau de création - synthèse :

- Se documenter sur une pathologie et les institutions/aides qui s'y rapportent
- Développer une connaissance « généraliste » des différentes pathologies

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Nous abordons le concept santé à travers les 5 approches suivantes :

- Approche historique : la santé, définitions de base et évolution du concept
- Approche épidémiologique : panorama de la santé en Belgique
- Approche psychologique : vivre et penser la maladie
- Approche sociale : système de soins de santé en Belgique et inégalités sociales en santé en Belgique
- Approche médicale : quelques exemples de maladies chroniques et infectieuses courantes en Belgique

Les maladies chroniques (cancers, sclérose en plaques, maladies respiratoires, démences séniles, maladies cardiovasculaires, maladies psychiatriques, hépatites, SIDA, diabètes, maladie de Parkinson, maladie de Crhon....) sont abordées selon un modèle global qui permet de donner un rôle actif aux AS dans l'accompagnement de la personne malade.

Les maladies infectieuses (pédiculose, gale, varicelle, grippe, verrues, maladie de Lume....) servent à illustrer les notions de virus, bactéries, prions, parasites.... Ainsi que quelques traitements préventifs et curatifs.

Le choix de ces maladies est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité (ex. Ebola), de l'incidence et de la prévalence de la maladie (ainsi que de souhaits particuliers et motivés d'étudiants)

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux (exposés), discussions (travaux de groupe), exercices pratiques (travaux dirigés, recherches), témoignages d'intervenants extérieurs.

Dispositifs d'aide à la réussite

Travaux en sous-groupe permettent l'articalution entre la théorie et la pratique. Ils sont accompagnés et supervisés par l'enseignante tout au long du processus.

Ouvrages de référence

- AÏACH, P. (2010). Les inégalités sociales en santé. Paris : Economica.
- BRUCHON-SCHWEITZER, M.(2002). Psychologie de la santé. Paris: Dunod.
- GUEGUENS, J., FAUVEL, G., LUHMANN, N.(2010). Education pour la santé : Guide pratique pour les projets de santé. Paris : Médecins du monde..
- REGUERAS, N. (2012). Panorama de la santé en Europe, Analyse des données OCDE 2011 : mise en perspective des soins de santé belge au regard de l'Europe. MC-Informations, (247), 27-39.

Pour une bibliographie plus complète, voir syllabus.

Supports

- Syllabus sous forme de power-point imprimé à compléter par l'étudiant-e au fils des cours.
- Un deuxième syllabus co-construit avec les étudiant-e-s sur base des résumés des travaux de groupe

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation vise à vérifier l'appropriation des acquis d'apprentissage. Elle est composée de 2 parties :

• Un travail de groupe durant une séance de cours : présentation orale et dépôt d'un travail écrit (40%)

Voir consignes pour l'élaboration du travail transmises dans le cadre du cours.

La note est une note collective pour tout le groupe d'étudiant-e-s (modulable dans certains cas particuliers, à discuter lors du feed-back)

Pour les étudiant-e-s qui ne sont pas dans le bloc 1 : dépôt d'un travail individuel écrit (40%) – pas de présentation orale.

• Un examen écrit en juin (60%)

Questions théoriques sur les différentes approches de la santé vues au cours (ex. Sur base de quel modèle d'approche de la santé vu au cours se base-t-on pour inclure l'assistant social dans la gestion des problèmes de santé indiividuels et sociaux ? développez ce modèle... Peut-on être à la fois malade et en bonne santé ? Expliquez ; quelle est la seule vaccination obigatoire en Belgique ?)

Questions sur les pathologies présentées en séance (mécanisme de la maladie, organe atteint, conséquences sur la vie de la personne, rôle de l'assistant sosial) (ex. dans quelle pathologie vue au cours, y-a-t-il une atteinte de la gaine de myéline?; citez les deux types d'AVC vus au cours et différenciez les. Dans le cas du SIDA, quelle action de prévention secondaire un assistant social peut-il proposer ?)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	40		
Période d'évaluation			Exe	60	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

En cas de PP, Z, PR ou FR dans une des 2 parties composant l'évaluation de l'activité d'apprentissage, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la session pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie de l'évaluation).

En cas de non présentation orale du travail en séance sans certificat médical (même si dépôt d'un travail écrit) ou en cas de non présentation du travail en séance et non dépôt d'un travail écrit, une note « PP » sera attribuée pour l'ensemble de l'évaluation.

En cas de CM (certificat médical) ou ML (motif légitime) couvrant la séance de présentation, l'étudiant est tenu de se présenter le plus rapidement possible auprès du professeur afin de convenir d'une date d'entrevue où il sera interrogé et recevra un feed-back au sujet de la présentation de son groupe afin de valider la note attribuée pour le travail. Sans quoi une note PP sera attribuée pour l'ensemble de l'évaluation.

Pour l' étudiant qui n'est plus dans le Bloc 1, il est tenu de se présenter le plus rapidement possible auprès du professeur afin de convenir d'un sujet pour le travail ainsi que d'une date pour la remise de celui-ci.

En cas d'ajournement à la 2e période d'évaluation (septembre), la note pour la 1re partie « travail écrit » n'est plus prise en compte. L'ensemble des points porte sur le seul examen écrit (plus complet recouvrant l'ensemble de la matière vue au cours).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).